

M. LESCOURRET Sébastien
Directeur de l'école
École publique primaire de Baurech
1422 route de Malagar
33880 Baurech

M. L'Inspecteur de l'Education Nationale.
M. Le Maire de Baurech
Mmes les conseillères en charge des affaires scolaires
Mmes les enseignantes
Mmes les enseignantes du RASED
Mmes et MM les représentants des parents d'élèves
et MM et Mmes membres du personnel municipal et
de l'accueil péri-scolaire.

Le lundi 29 octobre 2018

Objet : Convocation au premier conseil d'école de l'année 2018-2019

Mesdames, messieurs,

Je vous prie de bien vouloir répondre par votre présence à la convocation pour ce 1^{er} conseil d'école du

Jeudi 8 novembre 2018
à 18h15
à l'école de Baurech

Merci de prendre connaissance de l'ordre du jour joint à ce courrier et de nous soumettre, dans la mesure du possible, à l'avance vos éventuelles demandes concernant les questions diverses que vous désirez aborder lors de ce premier conseil d'école.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'expression de mes sentiments distingués,

Cordialement,

S. LESCOURRET,
Directeur de l'école.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE N°1 – ANNEE 2018-2019

**Jeudi 8 novembre 2018
18h15– École de Baurech**

I - Présentation et tour de table des présents.

1-1 . Résultats des élections des représentants des parents d'élèves.

Avec 53% de participation la liste unique a été élue : 4 titulaires et 4 suppléants. On notera une participation en hausse mais aussi, et encore, beaucoup d'erreurs avec le matériel de vote.

1-2 . Présentation des membres du conseil d'école et rappel du règlement d'un conseil d'école.

Présents : Mmes Brandier, Corderock, Gagnerot, Severin, Texandier et MM Kaya, Janaud et Bouthenot pour les parents d'élèves. M et Mme Merlaut pour la municipalité, Mmes Eraso, Leroy, Hagenmüller et M Lescourret pour l'école. Mmes Giglio et Lapeyre ATSEM de l'école. M Garrigue pour l'accueil périscolaire.

Absents : Mmes Leblanc et Vignaud pour la municipalité.

Excusés : M l'inspecteur de l'Education Nationale et Mme Laugaa pour le RASED.

Le directeur rappelle que les parents peuvent diffuser leur « compte rendu ». Le compte rendu de l'école est rédigé par deux enseignantes qui tiennent le rôle de secrétaire. Ce dernier sera affiché sur un panneau d'affichage qui sera mis en place prochainement. Le directeur rappelle les modalités de vote (4 voix enseignants, 2 voix mairie, 4 voix parents, 1 voix RASED et 1 voix DDEN -non désignée pour notre école-) lorsque celui-ci sera nécessaire (règlement intérieur, budget de la caisse des écoles).

Il rappelle les missions des représentants des parents d'élèves. Et les points clés du règlement du conseil d'école.

II – Bilan de rentrée des effectifs et projections.

2-1 . Présentation des effectifs de rentrée.

10/12/18 00:00							BILAN EFFECTIFS 2018 2019		
		EFFECTIFS				AINES			
Maternelles	TPS	0	43		Par classe	0	69		
	PS	16			PS MS	7			
	MS	14			30	11			18
	GS	13			GS CP	10			GS CP
Élémentaires	CP	9	49		23	8	18		
	CE1	10			30	8			CE1 CE2
	CE2	11			17	8			16
	CM1	8			19	8			CM1 CM2
	CM2	11			22	9			17
TOTAUX		92		69		= nombre de familles			

2 départs en CP à la Toussaint et 1 départ prévu au 1er décembre en PS : ce qui fait 92 élèves en tout dans l'école pour cette fin d'année 2018.

Pour la rentrée 2019, 11 PS sont prévus en entrant, et 11 CM2 devraient nous quitter. Soit toujours 92 élèves en tout. Nous demandons à la municipalité de bien vouloir nous faire parvenir les données des prochains élèves entrant en PS dès que cela sera possible. D'autres départs sont envisagés pour cause de déménagement. Il s'agit de logements en location. Ces départs seront donc peut-être compensés prochainement.

2-2 . Première projection pour 2018.

Nous devrions conserver un effectif autour de 95 élèves pour la rentrée de septembre 2019.

Les enseignants mettent l'accent sur le futur GS-CP à 27 l'an prochain. Il sera probablement proposé des répartitions différentes car les besoins spécifiques des CP et l'exiguïté des locaux ne permettra probablement pas de conserver ce groupe classe tel qu'il l'est actuellement.

III – Domaine pédagogique : Projets pédagogiques et projet d'école.

3-1 . Rappel du Projet d'École 2016-2020.

Les axes du projet d'école sont le *vivre ensemble*, (climat scolaire, vie collective, actions des acteurs de l'école), les *dimensions du langage* (réduire les difficultés scolaires autour de la lecture, l'écriture, l'expression orale et la communication), l'*articulation inter-cycles* (projets, outils communs), un *parcours éducatif à la santé* (axe complémentaire). Concernant le domaine de la santé, il est soulevé par les parents d'élèves l'idée de proposer des menus bio. Le maire informe qu'un groupe de travail avait eu lieu il y a plus de 6 ans sur le sujet, mais sans suite. La mairie est d'accord pour la mise en place d'une nouvelle commission de réflexion.

3-2 . Dispositifs pédagogiques : manuels et outils pédagogiques, RASED, APC,...

La mise en place du décloisonnement et de l'échange de services est développée. Les élèves de l'école y sont habitués. L'échange de service permet un suivi différent des élèves avec des regards et des compétences croisés. Parfois, ces temps là peuvent être envisagés sur une période plus courte. Cette année, contrairement à l'année dernière, les élèves ne circulent plus dans les locaux. Nous avons mis en place des séances d'Espagnol pour les enfants de Cycle 3 qui pratiquent maintenant deux langues (45 min). L'évaluation de ce dispositif pour les élèves et les enseignants est pour le moment, une fois les modifications engagées, très positive.

Concernant les APC, le directeur explique ces activités en précisant que cette année il est imposé de se concentrer sur la lecture. Les enseignants peuvent prendre en charge des groupes d'élèves n'appartenant à la classe qu'ils ont à leur charge, ou d'autres classes. Le temps d'APC est de 30minutes à 12h00 pour les élèves mangeant au deuxième service. Cependant les CP sont pris en charge à 13h30 par souci d'organisation des services de cantine.

RASED : Explication de la composition du RASED, les membres, leurs fonctions. Le RASED du secteur n'est plus composé maintenant que d'une psychologue scolaire et d'une maîtresse E (traitant plus de la difficulté scolaire). La maîtresse E, (étant) en arrêt maladie, n'intervient pas cette année. En revanche, la psychologue scolaire va certainement s'appuyer sur un étudiant en formation. Cette personne pourra intervenir auprès des élèves en difficulté. Certains élèves du CE2 relèvent de ce dispositif.

3-3 . Sorties scolaires et autres projets pédagogiques.

Les sorties et rencontres prévues sont les suivantes :

- Classe rousse : 29 et 30 novembre en Dordogne à Cladech avec une nuitée de la GS au CM2.
- Sortie de fin d'année : classe verte avec nuitées pour les GS au CM2 et à vélo : un nombre de nuitée adapté à la classe d'âge de l'enfant et des déplacements à vélo adaptés également. Il est prévu aussi des correspondances avec les écoles rencontrées sur le trajet (présentation d'un petit spectacle, hébergement...) . Les PS-MS pourront être présents une journée (en milieu ou fin de séjour, suivant le tracé du voyage).
- Natation : Cette année la piscine est intégrée dans le budget scolaire pour 2 classes . Le coût est évidemment double. La première classe est financée par le budget 2018, la seconde par celui 2019. Reste à envisager un budget piscine 2019 plus grand pour poursuivre cette opération des 2 classes.
Des parents détenteurs d'un *IEB* accompagnent les classes.
- Patrimoine : Une Sortie à l'église de Baurech pour une observation des vitraux de l'église afin de proposer aux élèves des créations plastiques autour du vitrail (en lien avec l'époque médiévale). Des exposés autour de différents thèmes sur le moyen âge et sur la sortie scolaire vont être réalisés dans les classes.
- Correspondance : Une sortie est prévue à l'école de Gradignan pour les GS CP dans le cadre d'un projet de correspondance scolaire.
- Conte : Les élèves de maternelle ont reçu une conteuse au mois d'octobre, grâce à la bibliothèque de Baurech.
- E2R : Un nouveau partenariat avec le festival ENTRE-2-REVES est envisagé, puisque le village accueillera encore des troupes durant le festival. La réflexion est menée avec M Laroze, élu aux affaires culturelles.
- Astronomie : Un partenariat avec la bibliothèque est à l'étude pour organiser une nuit sous les étoiles en février.

IV – L'établissement : Aspects financiers, fonctionnels, matériels et de sécurité

4-1 . Budgets municipaux.

-Présentation des différents financements

Réguliers : Matériel et fournitures scolaires (2975€, 35€ pour 85 élèves. En septembre finalement 95

élèves, soit 31,31€ par élèves), Fournitures et fonctionnement administratif (direction 200€), sorties scolaires et transport 5400€ (dont 1700€ prévus pour la piscine)

Exceptionnels : Informatique (6000€ photocopieur, projet numérique...). Équipement école (7000€, mobilier d'extérieur, matériel pédagogique, affichage école, aménagement cour du bas).

Précisions sur le budget informatique : le photocopieur n'a pris que la moitié de l'enveloppe. La seconde moitié doit être consacrée au développement informatique et à la mise en réseau des 2 classes non connectées (PS MS et GS CP). Le directeur de l'école a déposé un dossier de financement, au niveau national, dit ENIR (Enseignement Numérique Innovent Rural). Dans le cas d'une validation du dossier, l'enveloppe de développement informatique pourrait s'élever à 14 000 et sera financée à 50% par l'état. Le conseil départemental pourrait aussi aider au financement, ne laissant que 25% à la charge de la commune. Il faudra attendre Janvier 2019 pour savoir si le dossier ENIR est validé pour Baurech.

Dans le cas contraire il faudra envisager un autre plan d'action pour ce projet.

4-2 . Bilans financiers coopératifs et associatifs : OCCE & USEP.

Le solde de la coopérative en juillet 2018 était de 2530 euros avec un excédent de 722 euros.

Les entrées sont : les dons de l'EBB et du CCAS, les participations des parents et la vente des photos et chocolats.

Les sorties sont : les sorties scolaires, le transport, l'adhésion et assurance OCCE, les dépenses pour Noël (l'école offre un goûter aux enfants ainsi que des livres), et les frais de gestion de compte.

Concernant l'USEP, la dotation mairie pour les sorties de l'école n'est plus versée à l'association. Désormais les factures sont envoyées à la mairie et réglées par la Caisse des Ecoles.

L'association USEP ne reçoit plus de financement de la mairie pour l'école, mais fait une demande de subvention propre à son fonctionnement, comme toutes associations.

4-3 . Exercices d'évacuation et PPMS.

Le système d'alarme, nouvellement installé, est fonctionnel. L'exercice d'évacuation pratiqué en début d'année a été satisfaisant. Nous en organiserons un autre dans le courant de l'année.

Un exercice PPMS-Alerte intrusion sera prochainement envisagé. Le protocole est en cours de réécriture (demande institutionnelle faite aux écoles). Il intégrera donc le nouveau système d'alerte.

La question de l'accessibilité des locaux est soulevée. M Le Maire explique qu'il sait que cette rampe d'accès n'est pas aux normes. **Toutefois, précédemment, en cas de nonaccès à l'escalier, des solutions ont toujours été mises en place afin que les élèves puissent accéder aux classes.** En revanche, il précise qu'une autre solution du type ascenseur, ne pourra pas être envisagée.

4-4 . Les équipements informatiques et numériques.

La priorité est de relier les classes de maternelles au réseau informatique (par câblage) et d'équiper la classe de GS-CP d'un tableau numérique. Un dossier pour un financement de l'état, dans le cadre des projets numériques en milieu rural, a été monté afin d'augmenter l'enveloppe du budget initial de l'équipement numérique, comme détaillé précédemment. Nous attendons les résultats.

4-5 . Les aménagements extérieurs.

Ce sujet est soulevé régulièrement et cette année un budget a été spécifiquement alloué. Il sera consacré à l'achat de mobilier d'extérieur pour la cour du bas. Toutefois des travaux de réfection ou d'amélioration de l'existant seront à prévoir tôt ou tard (peintures, ravalement, amélioration du parc de la cour du haut, sanitaires en sous nombre, anticipation d'une possible montée d'effectif encore,...)

L'école fera appel aux parents volontaires **ayant** des compétences spécifiques (architecte, paysagiste...) en proposant de constituer là encore des commissions de réflexion. Des partenaires pourront être associés comme le Club Nature de la Communauté des Communes, la MFR de La Sauve,...

4-6 . Travaux et réparations.

Dans la classe de GS CP il n'y a pas d'eau chaude. La mairie prévoit d'installer un lavabo taille adulte dans les sanitaires existants **du** bâtiment. L'équipe des enseignants précise qu'il serait bon de prendre en compte le fait que ces sanitaires sont inadaptés au nombre d'enfant de l'accueil et de la classe. Il faudrait étudier plus attentivement l'agencement d'un point d'eau supplémentaire dans cet espace (alors qu'il manque de toilettes aussi).

Les parents d'élèves élus proposent de poser un revêtement anti-dérapant sur la pente qui mène aux salles à l'étage.

V – Vie de l'école : l'éducatif et le péri-éducatif.

5-1 . La pause méridienne, l'accueil périscolaire et la restauration scolaire.

Il est soulevé la nécessité d'un dialogue régulier entre l'équipe enseignante et les animateurs du périscolaire sur le comportement des enfants (essentiellement les CM2) entre midi et 14h. Les parents d'élèves soulèvent le manque de clarté sur l'identification du personnel péri-scolaire : qui est qui ? Stéphane signale un nombre d'enfants trop élevé à l'accueil le soir. 38 enfants pour 24 places prévues par la convention. La municipalité indique que l'accueil est sous la responsabilité de la Communauté des Communes et non de la commune qui met seulement les locaux à disposition. Le pointage des effectifs est automatisé, les services intercommunaux doivent connaître le problème.

Un nouveau fonctionnement a été choisi et il facilite le transit des élèves des classes vers l'accueil. Les enfants ne circulent plus seuls des classes du haut à la salle de l'APS. Ils sont rassemblés et surveillés par un animateur.

Les représentants des parents d'élèves signalent les difficultés qu'ont eues **certain**s parents à s'inscrire sur le logiciel Noé pour faire les diverses réservations et les enregistrements.

5-2 . Calendrier des manifestations 2018-2019.

L'association des parents d'élève EBB, en association avec l'équipe pédagogique a fixé son calendrier des manifestations.

- 7 décembre spectacle de Noël
- 9 février Loto de l'école de Baurech
- 29 mars ou 5 avril Carnaval de l'école
- 29 juin Fête de l'école

La coopérative scolaire et l'association USEP de l'école envisage d'organiser des manifestations complémentaires, (tel le vide grenier qui fut un succès grâce à l'aide précieuse des parents bénévoles). Ont été évoqués un marché de Noël, une soirée jeux et tournoi de belote, des projections de films.

VI – Vote du règlement intérieur.

Après une lecture des modifications (notifications des passages et explication, dérogations possibles en cas de prise en charge médicale), le président du conseil procède à la mise au vote du nouveau règlement intérieur. Le règlement est accepté à l'unanimité.

VII – Questions diverses.

Les devoirs : Ne faudrait-il pas donner un peu plus de devoirs écrits aux élèves de cycle 3 afin de le préparer à la sixième ?

→ Nous rappelons que les devoirs écrits sont interdits, malgré cela nous donnons des devoirs car au collège ils en auront beaucoup. Les devoirs donnés sont **plus un** prétexte à l'apprentissage de la planification des tâches (à faire) (méthodologie) que de réels compléments d'apprentissages. Un élève qui sait faire n'a nul besoin de refaire à la maison, et un élève qui ne sait pas faire, n'apprendra pas à la maison (il peut, mais ce n'est pas le lieu) : c'est à l'École d'apprendre ! Toutefois, **des** révisions de leçons, **des** lectures et **des**

mémorisations de poèmes sont (toujours donnés) **comme** devoirs non écrits. Lors des conseils de cycle 3 (réunions des enseignants de CM1, CM2 et 6e au collège) la question est régulièrement soulevée. Mais le sujet fait débat entre les enseignants du primaire et du secondaire.

Règlement cantine : Serait-il possible d'envisager une facturation mensuelle pour la cantine ?
La question sera étudiée.

La question de la signalisation de la proximité de l'école a été soulevée de nouveau. La municipalité (se) refuse d'installer un panneau type « *attention école* » qui serait perdu au milieu de nombreux autres panneaux de signalisation. Les parents d'élèves évoquent une signalisation alternative et inhabituelle. M le Maire signale qu'il faut étudier ces dispositifs et reste ouvert aux propositions. **C est** peut-être à l'occasion d'une autre commission de réflexion.

Le directeur de l'école clôture ce premier conseil d'école à 21h15.

Le directeur de l'école de Baurech
S Lescourret